

# TEMPLoux INFOS

Mensuel - N° 34 - Décembre 1989



**JOYEUX  
NOËL!**

*Cette année pour la fête de Noël, VSE FEMININE voudrait toucher **tous** ses membres.*

*Pour des raisons très valables, un nombre de plus en plus important de dames n'ont plus la possibilité de participer à notre après-midi de récréation et nous le comprenons fort bien.*

*Aussi, le goûter traditionnel aux cougnous sera remplacé par une visite individuelle. Chacune recevra son petit cadeau.*

*Joyeux Noël à toutes !*

*Les sectionnaires.*

---

*Il n'y a pas de Noël sans **cougnous**. Les cougnous sont des gâteaux dont les deux extrémités affectent une forme plus ou moins triangulaire, d'où leur nom, qui vient du mot latin *cuneolus* qui signifie petit coin. L'origine de ces gâteaux de Noël est fort ancienne. Le polyptique d'Innison, rédigé au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, en fait déjà mention. Ils ne sont pas particuliers à la province de Namur ni même au pays wallon. On les retrouve en Picardie sous le nom de cuignets et dans la Flandre française sous celui de cougriolles.*

# grand Namur

...et tout petit Temploux

Le 28 octobre, des jeunes ont frappé à votre porte pour demander votre signature au bas d'une pétition. Celle-ci demandait à la Ville de Namur de ne pas vendre les bâtiments de l'école communale (place Madelin) et de les mettre à la disposition des jeunes du village et de diverses associations. Cette pétition a eu un succès total puisque 98% des personnes sollicitées ont signé cette lettre. Il faut croire que nous sommes bien peu de chose puisqu'on peut vous l'affirmer maintenant, les bâtiments ne profiteront à personne (de Temploux tout au moins), ils seront vendus.

Nous tenons à vous mettre au courant de ce qui s'est passé, puisqu'il semble que nous avons mis le doigt (involontairement) sur une histoire étrange, bizarre, rocambolesque... Et pourtant, nous pouvons justifier ce qui suit par des écrits, les rapports des Conseils Communaux de la Ville.

Le 22 mars, le Collège Echevinal décide le principe de la vente. De mars à octobre, personne à Temploux n'a été mis au courant. A ce jour, aucune association n'a reçu même le moindre avis. Exemple type de non-information. Délibérée ou non, nous ne jugerons pas.

Le 11 octobre, la vente des bâtiments, est à l'ordre du jour du Conseil Communal. Des propositions de postposer le dossier sont rejetées. On comprend mieux pour quoi quand on sait qu'un échevin a déclaré qu'il fallait faire vite puisqu'un acheteur (un restaurateur de tableaux) avait formulé une offre ferme d'achat à 3 millions, offre valable jusqu'au 30 octobre... La vente est votée majorité (PS-PSC) contre opposition.

Le 27 octobre seulement, arrive à nos oreilles, le problème de la vente. D'où 1a rapidité de la pétition transmise 3 jours plus tard, avec beaucoup d'espoir, sur le bureau de l'échevin concerné.

Le 15 novembre, le Collège est mis officiellement au courant de la pétition et de la volonté du village de garder les bâtiments. Il ne fera pourtant qu'entériner la décision du Conseil. L'affaire est close.

Pour nous temploutois, c'est la preuve que 1a volonté du village n'a été que quantité négligeable. La Ville agit contre nos besoins au prix de pratiques à la limite de la légalité. Comment expliquer en effet que les instances communales ne peuvent vendre un bâtiment que par offre publique (la vente de gré à gré n'est autorisée que lorsque le montant dépasse d'un tiers le montant de l'expertise, ce qui n'est pas le cas ici) alors qu'à ce jour 17 novembre, la publication obligatoire d'avis aux acquéreurs n'a pas encore été transmise aux journaux et au public... ?

La Ville de Namur avait besoin d'argent, direz-vous peut-être, et trois millions sont toujours bons pour remplir des caisses qui sont presque vides. Nouvelle surprise (un notre faveur cette-fois), la Ville a décidé de réinjecter ces trois millions pour la rénovation des autres bâtiments communaux de Temploux. Etrange logique...

Il reste en tout cas qu'une centaine de jeunes du Patro doivent trouver une solution (mais laquelle ?) pour trouver des locaux que des associations du village vont être aussi privées de locaux valables et que La création d'une ASBL pluraliste ne verra peut-être pas le jour de sitôt. Car c'est aussi une leçon à tirer pour ceux qui voient trop souvent ce village divisé par des groupes trop marqués politiquement (à tort ou à raison); là-bas à Namur, au moment du vote, leurs maîtres à penser, eux, se tiennent la main.

Nous aurons à rester attentifs à ce que ces trois millions soient bien réinvestis à Temploux et que, dans quelques années, il n'y ait pas un nouvel acheteur qui se présente avec 5 ou 6 millions pour acquérir les quelques bâtiments qui nous restent. La démocratie a besoin de vigilance car trop souvent, ...selon que vous serez puissant ou misérable...

Cette lettre a été envoyée au Collège Echevinal de la Ville de Namur.

Temploux, le 17 novembre 1989.

Pour le comité des parents du patro,  
Yvonne Gillard      Jacques Gérard      Marc Mortfont

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE **PIERRE BARTHELEMY**


rue deneumoustier, 23 5001 belgrade



SPECIALISTE DE LA SAUCISSE  
CHARCUTERIES MAISON  
VEAU ORLOFF



POUR LES FETES : VOLAILLES

cailles, dindes, canards ... 

 **73.00.75**

# Brocante Story

---

Comme promis dans le numéro précédent, TEMPLoux INFOS entame à partir de ce mois l'histoire de l'événement qui, depuis quelques années, a déjà amené plusieurs centaines de milliers de visiteurs dans notre village et qui l'a fait connaître bien au-delà de nos frontières.

Les 26 et 27 août **1978**, la fancy fair lancée dix ans plus tôt par le curé Pierre Dahin et par Guy Beaufay célébrait un anniversaire important. Le comité avait décidé de consacrer le bénéfice de cette dixième édition à la salle St-Hilaire qui avait besoin d'une cure de rajeunissement. Cette année-là, le comité de l'ASBL St-Hilaire qui gère cette salle avait été renouvelé. Les fondateurs (Mme la Vicomtesse de BaRé, Mrs J. Allard, J. Delchambre, L. Massart et A. Misson) qui avaient érigé la salle des fêtes et qui s'en étaient occupé durant 30 ans furent remerciés au cours de cette dixième édition. 1978 fut aussi l'année de la première brocante. A l'initiative de Jean Gahylle et malgré les réticences du comité trouvant cette idée quelque peu saugrenue, une poignée de brocanteurs vint s'installer aux abords de la place Madelin au prix de 100 frs (peu importe la dimension de l'emplacement). Pour ce qui est de la fête, les Feebees animaient le bal du samedi. Le dimanche, après un spectacle de music-hall l'après-midi, un gala international de catch fit vibrer tout Temploux durant la soirée.

**1979** avait été baptisée « année de l'artisanat ». Les 24, 25 et 26 août, avec l'aide de Pierre Grégoire, l'association « Ardennes et Meuse » choisit Temploux et l'appui de l'organisation de la fancy fair pour mettre sur pied un vaste marché artisanal qui allait connaître un beau succès. La brocante allait profiter de cette publicité pour s'implanter. cette année-là, GIGANT animait le bal des jeunes du vendredi, Jo Destré celui du samedi.

Le dimanche, c'était au tour des Masuis et des Cotelis, des majorettes lonzinoises et du groupe Les Berwettes. Les bénéficiaires de l'édition 1979 furent la salle St-Hilaire et le comité de la F.N.A.P.G.

Les 22, 23 et 24 août **1980**, douzième fête d'été et déjà troisième brocante accompagnée du marché artisanal qui avait connu tant de succès l'année précédente. On remarque que les artisans et les brocanteurs ne font pas toujours bon ménage. La brocante semble déjà prendre le dessus sur l'artisanat. Comme en 1979, les exposants sont installés depuis la place jusqu'à l'embranchement de la rue de blanchisseries. Studio Bleu (le vendredi), Hector Delfosse (le samedi) et Remy Bricka (le dimanche) animeront ce week-end de fête dont bénéficieront le patro, le club de football, le comité des parents des écoles et la salle St-Hilaire.

A l'occasion de l'édition 1981, premier article dans le journal LE SOIR. Les bénéficiaires furent répartis entre les écoles, les comités de Vie Féminine et de la Balle Pelote et la salle St-Hilaire.

# Artisans et brocanteurs dans la rue, à Temploux

LE SOIR  
20-8-1981

Cette année encore, on attend des milliers de visiteurs — ils étaient dix mille en 1979 et quinze mille en 1980 — dans la rue principale de Temploux, ce week-end du 23 août. Le dimanche, le village mettra un kilomètre de trottoirs à la disposition des organisateurs du quatrième marché libre de la brocante et de l'artisanat.

Cette animation, maintenant devenue traditionnelle, a été lancée il y a quatorze ans. Ce n'était à l'époque qu'une grande kermesse. Aujourd'hui, elle requiert la participation d'une centaine de bénévoles. En effet, depuis que la Fédération du tourisme de la province a choisi la localité pour y tenir la journée de l'artisanat namurois, cette manifesta-

tion n'a cessé de prendre de l'ampleur et de drainer un public toujours croissant. Les exposants et les forains y sont revenus aussi, fidèles à l'accueil que leur réserve la population de cette section de Namur. Ils étaient quelques deux cent cinquante l'an dernier à avoir installé leurs échoppes et leurs stands dans la rue. Ils étaient venus des quatre coins de Belgique mais aussi des pays limitrophes.

Cette fois encore, Temploux les attend nombreux, et particulièrement les artisans qui sont disposés à travailler sur place. Une permanence téléphonique a du reste été prévue à l'intention des brocanteurs (081/56.70.26) et des artisans (56.70.25) pour leur fournir tous renseignements concernant les emplacements et les raccordements éventuels aux

sources d'énergie. Ce marché, dont l'accès est gratuit pour le public, se tiendra de 9 à 18 h et regroupera aussi des vendeurs de produits naturels. A l'entrée de la localité, un service d'ordre orientera les visiteurs vers les parkings.

Une soirée « Folk », avec Jofroi aura lieu le dimanche à 19 h tandis que le vendredi et le samedi soir, des bals seront organisés dans le village. Le samedi encore, des courses cyclistes de vétérans indépendants aligneront d'anciennes vedettes professionnelles, comme Alex Close, Preciozi et Van Coningsloo. Bref, il y aura de l'ambiance à Temploux lors de ces festivités, dont le bénéfice sera, comme de coutume, partagé entre les groupements locaux.

P. H.

## GUY PETIT

Avenue du Bois l'Evêque 31 - 5141 WIERDE (Namur)

CHAUFFAGE CENTRAL - GAZ - MAZOUT  
SANITAIRE

Vente, Placement, Entretien.  
Chaudières, Brûleurs, Régulations.

TEL. 081/40.08.35

Agréé CEDICOL

ATT. : 92.136/002/0004



5.



## ★ ELLYN - Robert Mallet

Gallimard - 1985 - 398 p.

Dans quelques temps, nous serons submergés par de nombreux livres qui vont briguer les divers prix littéraires, et animer l'actualité. Dans cette attente, j'ai repris un titre perdu dans les "éternels oubliés" de l'énorme masse de livres. Son auteur est poète, critique et romancier.

"Aubry désire des murs anciens, la solitude sans le désert, un paysage vaste sans monotonie, un village proche mais invisible". Ainsi débute Ellyn. Aubry est un peintre anglais qui débarque en Irlande à Mount Auburn et qui a le coup de foudre pour une maison plantée sur la crête montagneuse qu'on devine dans la verdure. Du balcon, on aperçoit la plage, la mer et un minuscule village dans la luminosité des bruyères et des fleurs.

Il a laissé en Angleterre Edith, une compagne aimante mais discrète. Elle s'occupe des galeries, des expositions et de la vente des tableaux. Elle comprend son besoin de solitude, de se revivifier, d'affûter son regard d'artiste sur de nouveaux horizons. Mais peut-on vivre seul ? Aubry va acheter tout ce qui lui est nécessaire dans l'unique épicerie du village. Il fréquente également la poste et son unique téléphone. Dans ses promenades, il rencontre un berger surnommé "le Baron" parce qu'il a trouvé refuge avec ses moutons dans un vieux château: c'est un poète et un sage. Deux chats et deux chiens sont venus rejoindre Aubry. Il est heureux; le vent, la pluie et le soleil nuancent les couleurs. La porte ne se ferme jamais, "le vent s'en charge".

En contrebas, une maison modeste est habitée par "la veuve". Martha, d'une beauté sauvage, travaille dur pour élever ses trois enfants. Elle cultive des légumes, ramasse et livre des moules. Son mari Harry est disparu en mer. Ellyn, la fille de Martha, née d'une liaison malheureuse avant son mariage, ne s'entend pas du tout avec sa mère. Aubry fait la connaissance de cette famille, leur achète des légumes et apporte des bonbons aux enfants. Une nuit, Ellyn s'enfuit et cherche refuge chez Aubry. Il l'héberge et, en accord avec Martha, va la garder. Elle logera chez lui puis retournera s'occuper des deux autres enfants pendant la journée. Elle connaît le bonheur, elle nettoie la maison, allume le feu de tourbe et prépare les repas. Au fil des jours, s'établit une parfaite symbiose entre cet homme qui n'a pas eu d'enfant et cet enfant qui n'a pas eu de père. Il a pour elle de la tendresse et elle le lui rend bien; et ce, sans aucune équivoque. Il lui apprend à lire, à écrire. "La curiosité d'un enfant est une soif en même temps qu'une source".

Un jour, Edith débarque et durant tout son séjour, Ellyn doit rentrer chez elle. Fille ombrageuse, elle va très mal supporter cette séparation. Voilà Aubry entouré des trois femmes, Edith, Martha et surtout Ellyn. Cela nous promet de nouveaux affrontements...



Et puis, j'oubliais l'Irlande sauvage, merveilleuse avec ses bruyères blanches, son ciel aux bleus nuancés, ses rochers qui se transforment sous la caresse du soleil, la morsure du vent ou les rafales de pluie.

---

## » AU COMITE DE QUARTIER ET DE VILLAGE

---

Le comité de quartier et de village a tenu le 16 novembre dernier son assemblée générale. Plusieurs problèmes ont été abordés, parmi lesquels :

- ➔ En ce qui concerne la circulation sur la chaussée de Nivelles, des panneaux de signalisation indiquant qu'il s'agit d'une agglomération ont été demandés à la Ville de Namur. Celle-ci a émis un avis défavorable sans pour autant rejeter définitivement la demande.
- ➔ Plusieurs personnes s'étaient plaintes du mauvais état de plusieurs routes du village (qui comptent près de 45 kms). La réfection de certaines d'entre elles est prévue dans le plan triennal 1990-1992.
- ➔ Le classement de la chapelle Saint-Hilaire a été demandé. Cette chapelle se trouve près de l'ancien ermitage.
- ➔ La sortie des enfants des écoles devient de plus en plus dangereuse. Les voitures garées des deux côtés de la route rendent le passage difficile. Une surveillance est demandée à la Ville.
- ➔ Une surveillance est souhaitée également durant les nuits des week-ends pour remédier au bruit et au vandalisme.
- ➔ En ce qui concerne les nuisances causées par l'aérodrome (bruits jour et nuit, danger, etc.), la Ville a répondu que ce problème n'était pas de son ressort mais bien de celui du pouvoir judiciaire. Les plaintes ont donc été transmises au Procureur du Roi.
- ➔ Enfin, dès le début de l'année, une demande avait été introduite par cinq groupements du village pour pouvoir disposer des locaux de l'ancienne maison communale et de l'école des garçons (situés sur la place). Une pétition a été signée récemment par de nombreux habitants à l'initiative du patro. Dès avant l'introduction de cette pétition et sans avoir consulté ou averti les associations du village, le Conseil Communal réuni le 11 octobre a décidé de vendre ces bâtiments et d'affecter le produit de cette vente à la rénovation des bâtiments situés près de la salle St-Hilaire et qui abritent déjà la bibliothèque et la salle de gymnastique. L'ancienne maison communale a été vendue à un restaurateur de tableaux pour la somme de trois millions.

---

L'opération 11.11.11 organisée à Temploux le week-end du 11 novembre a rapporté la somme de 26.440 frs qui seront consacrés intégralement à un centre de santé maternelle et infantile situé dans la Bande de Gaza.

Un tout grand merci à ceux qui y ont participé !

NOUVELLES DE LA PAROISSE

BAPTEME

25 nov.: Bruno Rase, fils de Jean-Pol  
et de Fabienne Beauthier.

DECES

17 nov.: Joseph Gravy.

18 nov.: Caroline, fille de Louis et Karinne Bernard.

● Les personnes qui désirent renouveler leur abonnement ou s'abonner au journal **VERS L'AVENIR** sont priés de s'adresser chez Mme Jeanne Dethy, rue Manniette, 17 (tél. 081/56.63.89) ou chez les Pères des Sacrés-Coeurs, chaussée de Nivelles, 310 (tél. 081/56.62.31) au plus tard le 15 décembre.

Le prix de l'abonnement annuel est de 4.600 frs au lieu de 5.200 frs.

---

*Depuis 1921...*

*3 générations à votre service.*

Imprimés Commerciaux - Administratifs - Circonstances

*Pour vos CARTES DE VISITE . . . N'oubliez pas!*

*Faites un noeud dans votre mouchoir! Ou commandez-les maintenant.*

---

**Imprimerie**

**Jean-Pierre FOHALLE**

Chaussée de Waterloo, 269 - 5002 Saint-Servais

 : **081-73 35 28**

---

Privé :  081 - 56 66 43 - Rue des Rys, 4 - 5810 Temploux